

ANNEXE E

Milieu humain

Fiches descriptives des zones de vocation du PATP de la Côte-Nord

Annexe E-1 Fiches descriptives des zones de vocation du PATP de la Côte-Nord

Zone no : 09-003-00 Manic-Outardes
Description sommaire et localisation
<p>Cette zone, d'une superficie de 39 173,15 kilomètres carrés, est contiguë à la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et s'étend à l'est jusqu'à la rivière Toulnostouc. Elle se situe au nord d'un secteur composé de territoires fauniques structurés et ayant de nombreux droits émis à des fins de villégiature jusqu'à la limite nordique des attributions commerciales de bois. Elle est de tenure publique.</p>
Caractéristiques environnementales et socioéconomiques
<p>Cette zone est formée de buttes et de blocs de collines aux sommets arrondis dont la hauteur varie entre 300 et 800 mètres et qui sont séparés par des vallées encaissées et rectilignes. Elle fait partie d'un haut plateau dont le socle rocheux est principalement formé de complexes gneissiques, d'anorthosite, de gabbro et de roches granitiques. Ce substrat rocheux est également composé de roches ignées volcaniques, associées à un impact météorique, dans le secteur de l'île René-Levasseur.</p> <p>Le couvert forestier, composé majoritairement de résineux et parfois de feuillus au sud, fait partie du domaine bioclimatique de la pessière à mousses. La portion de forêt commerciale située au nord abrite les derniers grands massifs de peuplements matures. Les activités de récolte forestière se poursuivront au cours des prochaines années dans les peuplements vierges au nord de la zone et les peuplements matures épars de la partie sud. Certains secteurs composés principalement de vieilles forêts sont reconnus comme un habitat favorable pour le caribou forestier, une espèce désignée vulnérable en mars 2005. L'hydrographie se distingue par la présence de grands réservoirs, résultat de l'aménagement hydroélectrique de grandes rivières, dont Betsiamites, Manicouagan, aux Outardes et Toulnostouc.</p> <p>L'aménagement de ces grandes infrastructures hydroélectriques et l'exploitation de la ressource forestière sont à l'origine d'un réseau de chemins en forêt qui favorise la mise en valeur des ressources naturelles et l'utilisation du territoire public, notamment pour la pratique d'activités récréatives principalement axées sur le prélèvement faunique. Ainsi, la pression de l'utilisation récréative diminue du sud vers le nord où le réseau de chemins forestiers est en développement. La route nationale 389 est la seule voie d'accès d'importance dans cette zone. Elle permet d'atteindre Fermont et la province de Terre-Neuve-et-Labrador en passant par la réserve de biodiversité projetée des monts Groulx, attrait touristique reconnu.</p>
Droits, statuts et activités usuelles
Droits
<ul style="list-style-type: none">• 1 688 baux à des fins personnelles de villégiature;• 6 baux à des fins d'hébergement (accueil, auberge, résidence principale et motel);• 50 unités d'hébergement de pourvoirie sans droits exclusifs;• 68 baux à des fins industrielles ou de services publics (camp de travailleurs, station de mesure, tour de télécommunication, site industriel forestier, site d'entreposage, prise d'eau, piste d'atterrissage et infrastructure de transport);• 1 autorisation de sentier de randonnée pédestre;• 3 autorisations de sentier de motoneige;• 60 sites d'exploitation minière;• 3 480 claims miniers;• 7 permis de recherche de pétrole et de gaz naturel;• 52 forêts d'expérimentation;• UAF 024-52, 093-51, 093-52, 094-51, 094-52 et 097-51;

- 9 barrages hydroélectriques (Desroches, Bersimis-1, Bersimis-2, Daniel-Johnson, Manic-3, Manic-3 secondaire, aux Outardes-4, Lac-Sainte-Anne et de la Toulnostouc);
- 8 réservoirs (Pipmuacan, Bersimis-2, Manicouagan, Manic-2, Manic-3, aux Outardes-3, aux Outardes-4 et lac Sainte-Anne);
- 6 centrales hydrauliques (Bersimis-2, Manic-3, Manic-5, Manic-5-PA, aux Outardes-4 et Toulnostouc);
- 1 petite centrale hydroélectrique (des Cascades Savard);
- 8 postes de transformation hydroélectrique (Bersimis-2, lac Louise, Manic-3, Manic-5, Manic-5-PA, Micoua, aux Outardes-4 et Pessamit);
- 41 aménagements hydroélectriques (canal, déversoir, digue, évacuateur, galerie d'accès, galerie d'aménée, galerie de dérivation, prise d'eau, remblai);
- 58 mises à la disposition pour équipement d'Hydro-Québec;
- 23 lignes de transport d'énergie;
- 17 lignes de distribution d'énergie.

Statuts

- 49 sites archéologiques;
- 1 camp de piégeage;
- 1 petit lac aménagé (lac à l'Ours);
- 1 rivière à saumon (portion de la rivière Godbout);
- 1 zec de pêche au saumon (portion de la rivière Godbout);
- 4 pourvoies avec droits exclusifs;
- Réserves à castor de Saguenay et de Bersimis;
- 215 refuges biologiques.

Activités usuelles

- Parcours de canoé-kayak;
- Portion de la route nationale 389.

Potentiels, projets et éléments particuliers

Potentiels

- Les limites actuelles de cette zone chevauchent les bassins versants des rivières Pentecôte, du Sault-aux-Cochons, Betsiamites, aux Outardes et Manicouagan dont les potentiels hydroélectriques sont supérieurs à 50 mégawatts;
- Potentiel éolien;
- 98 sites à potentiel minier (gîte et indice);
- 6 sites à potentiel minier (gisement de pierre architecturale);
- 7 aires à potentiel minier;
- 2 sites géologiques exceptionnels;
- 576 sites à potentiel archéologique;
- 1 secteur archéologique;
- 1 réserve forestière (Pessamit);
- 8 sites à potentiel de consolidation de pourvoies avec droits exclusifs.

Projets

- Projet poste aux Outardes et lignes de raccordement à 735 kV;
- 9 projets de site industriel ou de services publics (lieu d'élimination de déchets, sites d'entreposage);
- 3 projets de forêt d'expérimentation;
- 2 parties du projet de parc innu de Pessamit selon l'EPOG Nitassinan d'Essipit et de Pessamit selon l'EPOG;
- 2 sites patrimoniaux de Pessamit selon l'EPOG (les rivières Hart Jaune et Betsiamites);
- 1 Innu Assi de Pessamit selon l'EPOG (site de sépulture du portage Waymashtagan);
- 1 partie d'un Innu Assi de Pessamit selon l'EPOG (projet d'agrandissement contigu à la réserve de Pessamit).

Éléments particuliers

- 6 sites de TADPA (transport à distance des polluants atmosphériques);
- 6 barrages de contrôle hydrique;
- Réserve mondiale de la biosphère de Manicouagan-Uapishka;
- Gestion de l'eau par bassin versant par l'OBV Manicouagan;
- Secteur d'intérêt à la conservation du caribou forestier;
- CGT découlant du programme relatif à une délégation de gestion foncière et forestière de terres publiques intramunicipales (au sud de la zone);
- Voie ferrée (au nord-ouest de la zone).

Problématique

La présence du caribou forestier nécessite l'application d'interventions particulières pour la protection de son habitat, notamment en ce qui a trait au prélèvement de la ressource forestière dont les effets devront être évalués et considérés, le cas échéant. De plus, l'augmentation de la pression d'utilisation du territoire est identifiée comme un élément de perturbation pour cette espèce.

Les pourvoies avec droits exclusifs et les zecs sont créées par le gouvernement afin de mettre en valeur les activités récréatives liées au prélèvement de la ressource faunique. Le maintien de la qualité du milieu forestier naturel et du potentiel faunique dans les pourvoies avec droits exclusifs et les zecs requiert donc une attention particulière à l'égard de l'utilisation de ces territoires à d'autres fins. La mise en valeur des ressources naturelles doit donc s'inscrire dans une approche d'harmonisation des usages sur les plans récréatifs, forestiers et autres.

Enjeux

- La protection de l'habitat du caribou forestier;
- La mise en valeur des ressources naturelles et des autres activités humaines;
- L'offre d'activités récréatives dans un milieu naturel en ce qui a trait notamment à la quiétude et à la qualité du paysage dans les pourvoies avec droits exclusifs et les zecs;
- Le maintien des habitats essentiels à la faune dans les pourvoies avec droits exclusifs et les zecs.

Analyse

Une vocation d'utilisation multiple modulée est choisie afin de poursuivre la mise en valeur des ressources naturelles et du territoire de cette zone dans le respect des droits actuellement consentis. Les activités liées à la mise en valeur devront s'effectuer en considérant les éléments sensibles identifiés dans la section *objectifs spécifiques*.

Intention gouvernementale

Utiliser le territoire et mettre en valeur les ressources en tenant compte des caractéristiques particulières de cette zone.

Vocation

Utilisation multiple modulée.

Objectifs spécifiques

Adapter les pratiques de gestion des ressources naturelles et du territoire public afin de maintenir les habitats favorables au rétablissement de la population du caribou forestier.

Adapter les pratiques de gestion du territoire et des ressources naturelles afin de maintenir un milieu naturel propice aux activités récréatives dans les pourvoires avec droits exclusifs et les zecs.

Adapter les pratiques de gestion du territoire et des ressources naturelles dans le but de préserver les habitats essentiels au maintien du potentiel faunique des pourvoires avec droits exclusifs et des zecs.

Fiche descriptive de la zone Manicouagan-Pentecôte

Zone no : 09-004-00 Manicouagan-Pentecôte

Droits, statuts et activités usuelles

Droits

- 1 682 baux à des fins personnelles de villégiature;
- 4 baux à des fins commerciales ou communautaires (champ de tir, piste de motocross et refuge de motoneigistes);
- 6 baux à des fins d'hébergement (résidence principale, camp de zec, camping aménagé);
- 11 baux à des fins récréotouristiques (refuge, accueil, belvédère, halte routière);
- 64 baux à des fins industrielles ou de services publics (camp forestier, site d'entreposage, site industriel minier, site d'enfouissement de déchets industriels, parc de résidus ligneux, garage municipal, aqueduc, prise d'eau, tour de télécommunication, équipement de télécommunication, station de mesure et hélicoptère);
- 9 autorisations de sentier de motoneige;
- 2 autorisations de sentier de motoquad;
- 2 autorisations de sentier de randonnée pédestre;
- 4 autorisations de sentier de ski de fond;
- 1 site agricole (bleuetière);
- Portion de zonage agricole;
- 10 unités d'hébergement de pourvoirie sans droits exclusifs;
- 2 aménagements fauniques (passe migratoire du saumon sur la rivière Godbout et piège à saumon sur la rivière aux Rochers);
- 15 lignes de transport d'énergie;
- 164 lignes de distribution d'énergie;
- 4 postes de transformation hydroélectrique (Kruger, Manicouagan, Manic-2 et aux Outardes-3);
- 4 réservoirs hydroélectriques (Manic 1, Manic 2, aux Outardes 2 et aux Outardes 3);
- 3 barrages hydroélectriques (Manic-2, aux Outardes-2 et aux Outardes-3);
- 2 centrales hydrauliques (Manic-2 et aux Outardes-3);
- 3 aménagements hydroélectriques (digue, évacuateur, remblai);
- 1 petite centrale hydroélectrique (rivière Franquelin);
- UAF 093-51 et 094-51;
- 20 forêts d'expérimentation;
- 1 forêt habitée (Ragueneau);
- 3 sites d'exploitation de tourbe;
- 77 sites miniers.

895 claims miniers

Statuts

- 24 sites archéologiques;
- 26 camps de piégeage;
- 3 pourvoiries avec droits exclusifs;
- 3 zecs de pêche au saumon;

- 2 zecs de chasse et de pêche;
- Réserves à castor de Bersimis et de Saguenay;
- 9 rivières à saumon (Mistassini, Franquelin, Moisie, Godbout, de la Trinité, petite Trinité, du Calumet, Pentecôte et le lac des Quatre Lieues);
- 39 refuges biologiques.

Activités usuelles

- Parcours de canoé-kayak;
- Rampes de mise à l'eau;
- Portion des routes nationales 138 et 389.

Potentiels, projets et éléments particuliers

Potentiels

Les limites actuelles de cette zone chevauchent les bassins versants des rivières Betsiamites, aux Outardes, Manicouagan, aux Rochers et Pentecôte dont les potentiels hydroélectriques sont supérieurs à 50 mégawatts.

- Potentiel éolien;
- Potentiel pour la culture du bleuet;
- 7 secteurs de forêt-bleuet;
- 29 sites à potentiel minier (gîte et indice);
- 21 sites à potentiel minier (gisements de pierre architecturale);
- 2 aires à potentiel minier;
- 2 sites géologiques exceptionnels;
- 1 portion de réserve forestière (Pessamit);
- 1 site à potentiel de consolidation de pourvoirie avec droits exclusifs.

Projets

- Projet de ligne à 161 kV de Hauterive-Alcoa;
- 2 projets de site industriel ou de services publics (lieu d'élimination de déchets, tour de télécommunication);
- 1 projet agricole (bleuetière);
- 2 projets d'exploitation minière (Ashini et lac Kachiwiss);
- 1 projet de ligne de transport d'énergie (La Romaine);
- 1 projet de CGT découlant du programme relatif à une délégation de gestion foncière et forestière de terres publiques intramunicipales (MRC de Sept-Rivières);
- 4 sites patrimoniaux de Pessamit selon l'EPOG (rivières aux Anglais, Godbout, Mistassini et Franquelin);
- Nitassinan de Pessamit selon l'EPOG.

Éléments particuliers

- 30 barrages de contrôle hydrique;
- 3 sites de TADPA (transport à distance des polluants atmosphériques);
- 1 CGT découlant du programme relatif à une délégation de gestion foncière et forestière de terres publiques intramunicipales;
- Gestion de l'eau par bassin versant par les OBV de Manicouagan et de Duplessis;

- Réserve mondiale de la biosphère de Manicouagan-Uapishka;
- Voie ferrée.

Problématique

Ce territoire subit une pression récréative occasionnée, entre autres, par une culture régionale fortement orientée vers la pratique d'activités de plein air, particulièrement en ce qui a trait à la chasse, à la pêche et au piégeage d'animaux à fourrure. Cette pression est également attribuable à la proximité du milieu habité et à la présence d'un important réseau de sentiers et de chemins en forêt qui a permis l'établissement de chalets. Par sa dispersion sur toute la zone, cette forte densité de villégiature, qui atteint 1 chalet aux 4 kilomètres carrés, influence les besoins de récréation d'une clientèle itinérante qui s'oriente plutôt vers les lacs inoccupés.

Les pourvoies avec droits exclusifs et les zecs sont créées par le gouvernement afin de mettre en valeur les activités récréatives liées au prélèvement de la ressource faunique. Le maintien de la qualité du milieu forestier naturel et du potentiel faunique dans les pourvoies avec droits exclusifs et les zecs requiert donc une attention particulière à l'égard de l'utilisation de ces territoires à d'autres fins. La mise en valeur des ressources naturelles doit donc s'inscrire dans une approche d'harmonisation des usages sur les plans récréatif, forestier et autres.

Depuis quelques années, le milieu et le gouvernement multiplient les efforts de mise en valeur de la culture de petits fruits tels que le bleuets et la canneberge. Ces efforts ont porté, entre autres, sur l'identification de terres propices au développement de cette culture. Dans une optique d'intégration et d'harmonisation à l'utilisation existante, la mise en valeur de ces potentiels devrait faire l'objet d'une attention particulière.

Enjeux

La disponibilité de territoires publics libres de droits pour répondre aux besoins de récréation d'une clientèle itinérante.

- L'offre d'activités récréatives dans un milieu naturel en ce qui a trait notamment à la quiétude et à la qualité du paysage dans les pourvoies avec droits exclusifs et les zecs;
- Le maintien des habitats essentiels à la faune dans les pourvoies avec droits exclusifs et les zecs;
- La mise en valeur des potentiels pour la culture de petits fruits;
- La pratique d'activités récréatives, notamment celles liées au prélèvement faunique.

Analyse

Cette zone fait l'objet d'une multitude de droits et de statuts pour la pratique d'activités récréatives associées principalement au prélèvement faunique. Les territoires fauniques structurés permettent de réaliser ces activités de façon plus encadrée et organisée qu'en territoire public libre.

La proximité et la disponibilité de territoires publics ont fait en sorte de créer un lien d'appartenance à ce territoire dont l'utilisation fait partie intégrante de la culture locale. De ce constat, il importe de préserver des portions de territoire public libre afin de permettre l'accès à ce patrimoine collectif par, entre autres, une clientèle dite itinérante.

Toutefois, cette orientation ne peut subordonner la mise en valeur des ressources et du territoire de cette zone. Cette mise en valeur devra plutôt s'effectuer davantage par la consolidation de l'utilisation existante et l'application de principes d'intégration et d'harmonisation des potentiels d'utilisation.

Ainsi, une vocation d'utilisation multiple modulée est choisie afin de poursuivre la mise en valeur récréative de cette portion de territoire dans le respect des droits actuellement consentis. Les activités liées à la mise en valeur devront s'effectuer en considérant les éléments sensibles identifiés dans la section *objectifs spécifiques*.

Intention gouvernementale

Utiliser le territoire et mettre en valeur les ressources dans une perspective récréotouristique.

Vocation

Utilisation multiple modulée.

Objectifs spécifiques

Maintenir le libre accès au territoire public exempt de droits fonciers et fauniques.

Favoriser la mise en valeur des sites propices à la culture de petits fruits.

Adapter les pratiques de gestion du territoire et des ressources naturelles afin de maintenir un milieu naturel propice aux activités récréatives dans les pourvoiries avec droits exclusifs et les zecs.

Adapter les pratiques de gestion du territoire et des ressources naturelles dans le but de préserver les habitats essentiels au maintien du potentiel faunique des pourvoiries avec droits exclusifs et des zecs.

Fiche descriptive de la zone du *Centre de recherche et d'études Manicouagan*

Zone no : 09-019-00 Territoires de recherche et d'études
Description sommaire et localisation
<p>Cette zone éclatée comprend trois territoires de recherche et d'études.</p> <p>La zone 09-019-01 correspond au territoire du <i>Centre de recherche et d'études Manicouagan</i> d'une superficie de 20,68 kilomètres carrés. Ce territoire de tenure publique est situé à environ 40 kilomètres au nord de Baie-Comeau.</p> <p>La zone 09-019-02 correspond au territoire de la <i>Forêt d'enseignement et de recherche Comeau</i> d'une superficie de 31,34 kilomètres carrés. Ce territoire de tenure publique est situé à environ 7 kilomètres au nord-ouest de Baie-Comeau.</p> <p>La zone 09-019-03, constituée de trois secteurs d'une superficie totale d'environ 30,86 kilomètres carrés, correspond au territoire de la <i>Forêt d'enseignement et de recherche Chutes-du-Faux-Canal</i>. Ce territoire de tenure publique est situé à environ 7 kilomètres au nord-ouest de Forestville.</p>
Caractéristiques environnementales et socioéconomiques
<p>Le centre de recherche et d'études et les forêts d'enseignement et de recherche (FER) sont des territoires publics voués à l'enseignement, à l'expérimentation et à la recherche appliqués en foresterie.</p>
Droits, statuts et activités usuelles
<p><u><i>Centre de recherche et d'études Manicouagan (09-019-01)</i></u></p> <p>Droit</p> <ul style="list-style-type: none">• UAF 093-51 <p>Statuts</p> <p>Centre de recherche et d'études</p> <ul style="list-style-type: none">• Réserve à castor de Bersimis. <p><u><i>Forêt d'enseignement et de recherche Comeau (09-019-02)</i></u></p> <p>Droits</p> <ul style="list-style-type: none">• 11 baux à des fins personnelles de villégiature;• 1 autorisation de sentier de motoneige;• 3 lignes de transport d'énergie;• 1 ligne de distribution d'énergie;• UAF 093-51;• 22 claims miniers. <p>Statuts</p> <ul style="list-style-type: none">• Forêt d'enseignement et de recherche;• Réserve à castor de Bersimis. <p><u><i>Forêt d'enseignement et de recherche des Chutes-du-Faux-Canal (09-019-03)</i></u></p> <p>Droits</p> <ul style="list-style-type: none">• 1 bail à des fins personnelles de villégiature;• 1 servitude de radiophare;• 1 autorisation de sentier de motoneige;• 1 autorisation de sentier pédestre;• UAF 097-51;• 4 sites d'exploitation minière;

- 28 claims miniers;
- 2 lignes de transport d'énergie;
- 1 ligne de distribution d'énergie.

Statut

- Forêt d'enseignement et de recherche.

Potentiels, projets et éléments particuliers

Éléments particuliers

Centre de recherche et d'études Manicouagan (09-019-01)

- 1 barrage de contrôle hydrique;
- Gestion de l'eau par bassin versant par l'OBV Manicouagan;
- Réserve mondiale de la biosphère de Manicouagan-Uapishka.

Forêt d'enseignement et de recherche Comeau (09-019-02)

- 1 barrage de contrôle hydrique;
- Gestion de l'eau par bassin versant par l'OBV Manicouagan;
- Réserve mondiale de la biosphère de Manicouagan-Uapishka;
- CGT découlant du programme relatif à une délégation de gestion foncière et forestière de terres publiques intramunicipales.

Forêt d'enseignement et de recherche des Chutes-du-Faux-Canal (09-019-03)

- CGT découlant du programme relatif à une délégation de gestion foncière et forestière de terres publiques intramunicipales;
- Gestion de l'eau par bassin versant par l'OBV de la Haute-Côte-Nord.

Problématique

Aucune problématique particulière.

Enjeux

- Aucun enjeu particulier.

Analyse

Le centre de recherche et d'études et les forêts d'enseignement et de recherche (FER) sont des territoires qui permettent d'appliquer sur le terrain la formation offerte par trois institutions éducatives de la région.

Intention gouvernementale

Utiliser prioritairement le territoire pour l'enseignement pratique ainsi que la recherche en sciences forestières et dans les domaines connexes.

Vocation

Utilisation prioritaire.

Calendrier des activités d'information et de consultation menées
par le Groupe de Gestion Intégré du MTQ

Programme d'amélioration de la route 389 de Baie-Comeau à Fermont – contexte d'investissement du Développement nordique

Rencontres avec les partenaires

03 décembre 2013, version 10

La tenue de ces rencontres s'inscrit comme un des éléments prépondérants du Plan de Communication. L'objectif des rencontres est de transmettre l'information la plus récente sur le projet, de répondre aux questions et de recueillir les commentaires des participants.

Série	Activités	Groupe ou personnes rencontrés	Lieu	Date
2 ^e série	Information et consultation	Communauté Uashat mak Mani-Utenam	Sept-îles	16 décembre 2013
	Présentation et portes ouvertes à Pessamit	Communauté Pessamit	Pessamit	26 novembre 2013
	Portes ouvertes à Fermont	Population de la région de Fermont	Salle multifonctionnelle	21 novembre 2013
	Présentation étude d'opportunité (projet A)	Élus de Fermont et MRC Caniapiscau	Fermont	21 novembre 2013
	Information et consultation	Conseil de Bande Pessamit	Baie-Comeau	23 octobre 2013
	Portes ouvertes à Baie Comeau	Population de la région de Baie-Comeau	Baie-Comeau	8 et 9 septembre 2013
	Présentation étude d'opportunité (projet B)	MRC Manicouagan	Baie-Comeau	21 août 2013
	Présentation étude d'opportunité (projet B)	Élus de Baie-Comeau	Baie-Comeau	17 juin 2013
	Information et consultation	Ville Baie-Comeau et MRC Manicouagan	Baie-Comeau	15 mai 2013
	Information et consultation	Service de coordination aux affaires autochtones (MTQ)	Vidéoconférence	29 avril 2013
	Information et consultation	Ministères locaux (MRN et MDDEFP)	Baie-Comeau	26 avril 2013
	Information et consultation	Conseil régional des élus de la Côte-Nord (CRÉ)	Baie-Comeau	10 avril 2013

Direction de la Côte-Nord du ministère des Transports

625, boulevard Lafleche, bureau 110
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5
Tél. 418 295-4765
Télééc. 418 295-4766

http://www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/regions/cote_nord

AECOM

4700, boulevard Wilfrid-Hamel
Québec (Québec) G1P 2J9
Tél. 418 871-1811
Télééc. 418 871-5868

www.aecom.com

Le Groupe de gestion intégré

Transports
Québec 
AECOM



Route 389
Programme d'amélioration

	Information et consultation	Direction générale adjointe des Projets stratégiques	Vidéoconférence	25 janvier 2013
	Information et consultation	Élus provinciaux et fédéral Marjolain Dufour	Baie-Comeau	Décembre 2012 Rencontre avec M. Bérubé
	Information et consultation	Conférence administrative régionale (CAR)	Sept-Îles	22 novembre 2012
	Information et consultation	Comité de sécurité de la route 389	Baie-Comeau	7 décembre 2012
	Collaboration Ville de Baie-Comeau	Représentants de la Ville de Baie-Comeau	MTQ Baie-Comeau	15 novembre 2012
1 ^{ère} série	Information et consultation	Conseil de Bande Pessamit	Baie-Comeau	17 janvier 2013
	Information et consultation	Groupes environnementaux	Hôtel Le Manoir, Baie-Comeau	7 juin 2012
	Information publique	Population de la région de Fermont	Fermont	3 mai 2012 en remplacement de la rencontre annulée du 8 mars 2012
	Information et consultation	Conférence administrative régionale	Baie-Comeau	24 janvier 2012
	Démarrage en vue d'établir une relation de collaboration pour la planification et la réalisation du projet B	Représentants de la Ville de Baie-Comeau	Hôtel-de-ville, Baie-Comeau	19 janvier 2012
	Information et consultation	Conseil régional des élus de la Côte-Nord	Jardin des Glaciers, Baie-Comeau	11 janvier 2012
	Information publique	Population de la région de Baie-Comeau	Pavillon Mance, Baie-Comeau	8 décembre 2011
	Information et consultation	Élus MRC de Manicouagan, Ville de Baie-Comeau, MRC	Hôtel Le Manoir, Baie-Comeau	5 octobre 2011
	Information et consultation	Comité de sécurité de la route 389	Hôtel-de-ville, Fermont	30 août 2011
	Information et consultation	Commission sectorielle régionale sur le transport — CRÉ Côte-Nord	Hôtel-de-ville, Port-Cartier	16 juin 2011
	Information et consultation	Élus MRC de Caniapiscau et Ville de Fermont	Hôtel-de-ville, Fermont	18 mai 2011

Préparé par Marie-Andrée Boucher, B.A.A, Adjointe aux projets : *Marie-Andrée Boucher*

Vérifié par Maryse Hamann, ing., M.Ing., Gestionnaire du Programme : *Cathy Flynn* *par Maryse Hamann*

RQP, Isabel Eduardo : *Isabel Eduardo*

Liste des parties prenantes consultées

Annexe E-3 Liste des parties prenantes consultées

Élus	Villes et MRCs	Grand public	Communautés innues	Organismes environnementaux	Gestionnaires et utilisateurs du territoire (non-autochtones)	Agences gouvernementales
Élus de Fermont	Ville de Fermont	Population de la région de Fermont	Communauté de Pessamit	Groupes environnementaux de la région de Baie-Comeau	Comité de sécurité de la route 389	Représentants du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MRN)
Élus de Baie-Comeau	Ville de Baie-Comeau	Population de la région de Baie-Comeau	Communauté de Uashat mak Mani-Utenam		Pourvoirie Expédition Arc-en-ciel	Représentants du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)
élu (CRÉ) de la Cote-Nord	MRC Caniapiscau				Pourvoirie Expédition Arc-en-ciel	
Député provincial de Baie-Comeau	MRC Manicouagan				Gestionnaire du Camping Manic-2	
Député fédéral de Baie-Comeau					Pourvoirie du Lac Miquelon	
					Organisme de bassin versant Manicouagan	
					Zec Varin	
					Regroupement de villégiateurs du Lac Donlon, Lac Brûlé, Lac Anne et Lac Vallant	
					Centre d'études et de recherche Manicouagan	
					Sûreté du Québec	
					ID Innovation Manicouagan	

